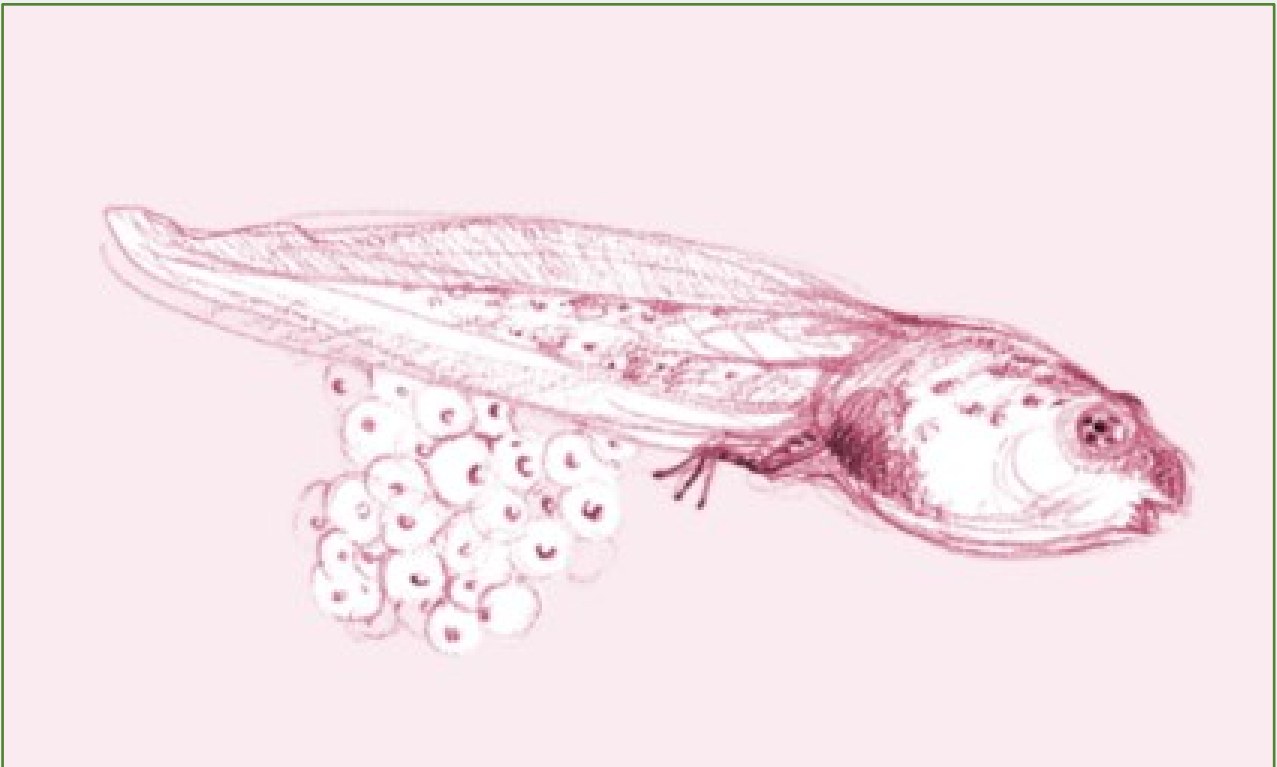


SUIVI PARTICIPATIF ANNUEL DES POPULATIONS DE GRENOUILLE ROUSSE




Le Parc naturel régional de la Vallée du Trient, de l'Arpille à la Cime de l'Est vous invite à compter les pontes et accompagner les premiers pas de la Grenouille rousse sur le territoire du parc.

Ce programme est complété par une **sortie terrain** pour en savoir davantage sur ce programme d'observation et sur la vie de la Grenouille rousse ! Toutes vos observations seront utilisées par des scientifiques et feront l'objet d'analyse et de publication à l'échelle du territoire du parc.

Bonnes observations !



POUR RESTER INFORMÉ.E, RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE!

 @parcvalleedutrient - www.parc-valleedutrient.ch

INTRODUCTION

La grenouille rousse (*Rana temporaria*) est une espèce commune d'amphibiens qu'on retrouve en plaine comme au sommet des montagnes (jusqu'à 2800m d'altitude). Elle est considérée comme une espèce indicatrice des changements climatiques en cours car sa distribution, sa physiologie et sa phénologie sont très directement liées au climat (température et enneigement). Le déneigement plus précoce, permet aux grenouilles de pondre plus tôt, et donc aux têtards de bénéficier d'un temps plus long pour achever leur cycle de développement. A l'inverse, les sécheresses estivales assèchent parfois les mares et affectent ainsi la survie des têtards. En effet, jusqu'à leur stade 4 (têtard avec des pattes arrière), les têtards sont dépendants de l'eau pour leur survie. Si les mares s'assèchent avant cette date, la survie des têtards est menacée.

Les questions scientifiques sont : Où se trouvent les pontes ? Quels ont été les décalages des dates de ponte jusqu'à aujourd'hui ? Est-ce que ces décalages sont les mêmes pour toutes les altitudes ? Comment prédire ces décalages dans le futur ? Quelles sont les conséquences des pontes plus précoces et des assèchements plus nombreux et plus précoces sur la survie de l'espèce ? la distribution de l'espèce ?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de diversifier les configurations de sites d'observation (altitude, versant, massif). Le programme invite ainsi à identifier les sites de ponte de la Grenouille rousse sur le territoire du parc ainsi qu'à observer sur une sélection de sites, le développement des œufs en têtards puis en grenouillettes de la fin de l'hiver jusqu'au début de l'été.

Ce projet s'inscrit dans un travail important sur l'ensemble du territoire du Parc naturel régional de la Vallée du Trient pour :

- mettre à jour les sites de reproduction des amphibiens et les prioriser au niveau national, régional ou local.
- quantifier les décalages du rythme saisonnier de cette espèce en lien avec le changement climatique.

A qui s'adresse ce programme ?

Novice et naturaliste

Saison d'observation

Dès les premières pontes, jusqu'au stade 6. De février-mars à juin-juillet, selon l'altitude.

Temps de mise en œuvre

10 minutes par site. Un relevé hebdomadaire est conseillé pour suivre l'évolution des stades de têtards, mais toute observation, même ponctuelle, compte !

Vous avez une question à nous poser sur la démarche à suivre pour participer à ce programme ? N'hésitez pas, envoyez un e-mail à notre équipe !

info@parc-valleedutrient.ch

PROTOCOLE

1. Identification du site de ponte

Période d'observation

Les Grenouilles rousses pondent leurs œufs dès qu'elles ont rejoint le lieu de ponte, après une migration qui commence entre la fin-février et le début du mois de mars. Même si leur « horloge interne » leur annonce la saison des amours, la période varie selon les conditions météorologiques et l'altitude. Normalement, les grenouilles migrent durant des nuits marquées par des précipitations et lorsque les températures atteignent environ 5°C.

Reconnaître les pontes de grenouille rousse

Il est probable que certains observateurs soient confrontés à la présence d'amphibiens autres que la grenouille rousse sur les sites d'observation, spécialement sur les sites de plaines (ex : crapaud commun dont l'espèce est en expansion en altitude jusqu'à Salvan, grenouille rieuse sur les sites de plaine, etc.). Il est donc nécessaire de bien faire la distinction des pontes et têtards de ces différentes espèces.

Reconnaître les pontes de la grenouille rousse impose de prendre des précautions. Vous pourrez reconnaître l'espèce sur le terrain uniquement si la ponte que vous avez sous les yeux est récente (pas plus d'une semaine). D'autres indices sont à prendre en compte : la situation géographique, l'habitat et l'époque. Les œufs de grenouille rousse sont regroupés en grappes de boules gélatineuses grosses comme des billes. La grappe est de la taille d'une main adulte et contient suivant sa taille 800 à 2500 œufs. Cette grappe a la particularité de flotter (en général dans un point d'eau peu profond). Les autres espèces d'amphibiens qui pondent des grappes d'œufs, ne pondent pas avant le mois d'avril.

2 à 3 semaines plus tard, de petites larves noires aux branchies très développées éclosent. Dans le cas de sites accueillant différents amphibiens, l'identification des têtards de Grenouille rousse devrait être réservée à des naturalistes connaisseurs. En effet, la détermination des têtards n'est pas chose facile. Il s'agit d'étudier la larve de très près et d'observer la position de la bouche, de l'anus et du spiracle. Pour cela, vous pouvez utiliser le très bon guide de détermination des larves d'amphibiens de Fauna Helvetica (n°18).

En cas de doutes, n'hésitez pas à nous contacter !

Accès aux sites

Le lieu d'observation peut être choisi par l'observateur. Il en va de sa responsabilité de se renseigner sur les conditions de propriété et d'accès aux sites. Il est aussi important de savoir que certains sites sont protégés en Valais¹ par décision du Conseil d'Etat et soumis à certaines interdictions (ex. : sortir des chemins). Ces milieux sont fragiles et les nuisances y sont limitées afin de permettre aux espèces animales ou végétales spécifiques de se développer. Leur contribution au maintien de la biodiversité est capitale.

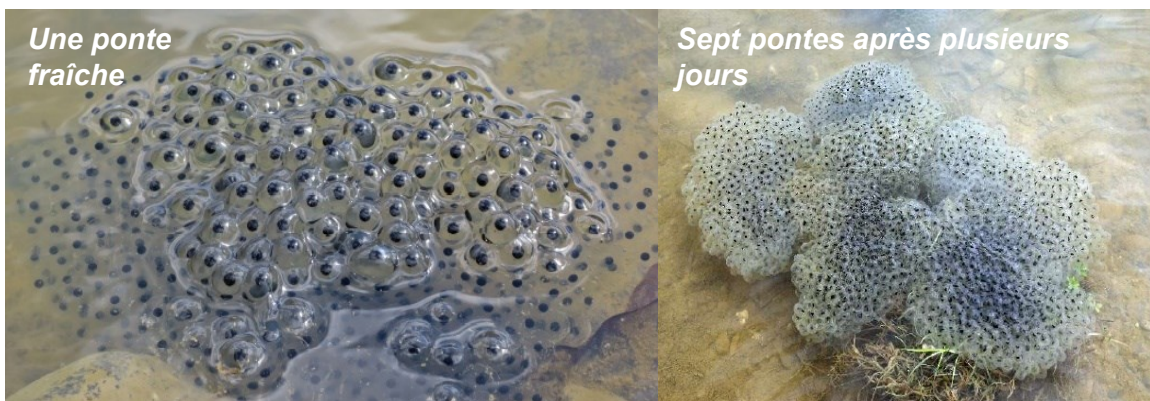
2. Compter les pontes

Dès que les conditions se présentent, il est recommandé de se rendre régulièrement sur le lieu de ponte choisi afin de repérer l'apparition des premières pontes et le moment où la majorité des femelles ont pondu leurs œufs. Mais comme indiqué en préambule, toute observation, même ponctuelle, compte !

¹ <https://www.vs.ch/web/sites-naturels-protéges>

Si le nombre de pontes est inférieur à quelques dizaines, le nombre précis de pontes peut être reporté (une ponte ~ taille d'une main d'adulte). Dans le cas où les différentes pontes ne sont pas distinguables, veuillez estimer la surface en mètres carrés occupées par les œufs. Il est important de reporter le nombre de pontes dans une seule unité de mesures (soit le nombre, soit les m²). Dans le cas où des pontes isolées et des surfaces recouvertes de pontes sont présentes dans différentes zones du même étang/gouille, il est possible de saisir le nombre exact là où c'est possible ET la surface en m² là où les différentes pontes ne sont pas distinguables. Dans ce cas, il est important de noter dans la cage « commentaire » de la fiche de saisie que les données sont à additionner. Pour information, nous estimons une densité de 100 pontes par m². Si aucune ponte n'est observée, cette donnée reste intéressante et un 0 doit être inscrit.

Les pontes fraîches sont belles et translucides et devraient être comptées en détail. Les pontes gelées sont de couleur brunâtre, sales et coulent au fond de la mare.



*Plusieurs pontes :
estimation de la surface en
mètres carrés là où les
pontes sont collées les
unes aux autres ET
comptages des pontes*

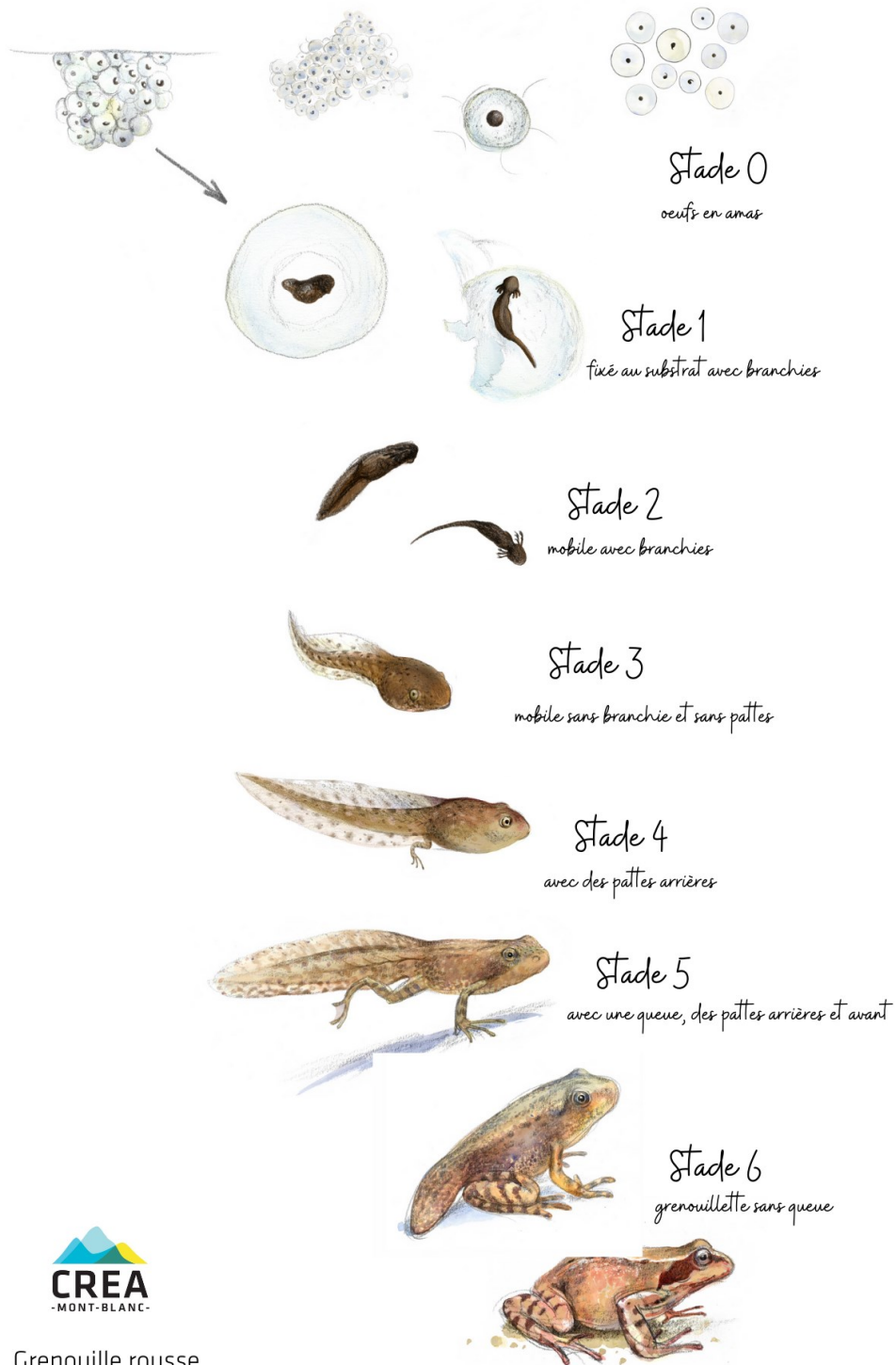


© Adrian Aebischer, Service des forêts et de la nature SFN de l'Etat de Fribourg

3. Estimer le stade de développement le plus avancé

L'observateur peut choisir librement un ou plusieurs sites de reproduction des Grenouilles rouges pour le suivi du développement des têtards. Certains sites sont déjà recensés sur le territoire et sont localisés sur la carte en ligne du Parc.

Seul le stade le plus avancé (et non le majoritaire) est reporté sur le formulaire de saisie.



Grenouille rousse
Rana temporaria

4. Saisie des données

Deux solutions s'offrent à vous :

- Remplir le [formulaire en ligne](#).
- Remplir le formulaire papier fourni en annexe. Veuillez s'il vous plaît utiliser un tableau par site.

Certains sites sont déjà enregistrés pour le suivi du développement des têtards, vous pouvez directement sélectionner le formulaire ci-dessous:

- [Trient, Le Peuty](#)
- [Trient, L'Eudei](#)

Si vous souhaitez associer un nouveau site d'observation et créer un questionnaire en ligne spécifique à celui-ci, n'hésitez pas à nous communiquer votre demande dès les premières observations.

Pour obtenir les coordonnées exactes d'un site, vous pouvez utiliser le site map.geo.admin.ch. Un clic-droit à l'endroit précis du site identifié vous donnera ses coordonnées (CH1903 / LV03). Si vous n'arrivez pas à identifier les coordonnées, le lieu peut être indiqué sur une carte ou vous pouvez aussi nous contacter !

5. Transmission des données

Le formulaire papier rempli est à envoyer au Parc. Les données seront ensuite transmises par le Parc, au Centre Suisse de Cartographie de la Faune (CSCF) et au Centre de Recherche des Ecosystèmes d'Altitude (CREA) en tant que données publiques.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

InfoFauna – Karch : [La grenouille rousse](#)

Fauna helvetica 18 : Larves d'amphibiens, détermination. Karch 2013

Crea Mont-Blanc, programme [Compte-ponte](#)

Miniguides de la Salamandre n°83 - Les amphibiens, n°120 - Les larves d'amphibiens

Vidéo [De l'œuf au têtard en 1 minute](#), disponible sur la Salamandre

Clé de détermination et fiche d'identification des [petites bêtes de la mares](#), FCPN.

Cahiers techniques de la FCPN sur les [milieux aquatiques](#).

NOTES A DESTINATION DES OBSERVATEURS

Tous les amphibiens de Suisse sont protégés, selon l'article 20 de l'ordonnance sur la protection de la nature et du paysage (OPN). Par conséquent, la collecte de pontes ou la capture de têtards ou d'adultes et leur maintien en captivité ne sont admis qu'en cas de possession d'une autorisation. Ce sont les services cantonaux de protection de la nature qui pourront vous fournir de plus amples informations².

En tant qu'observateur, vous devenez acteur en aidant les scientifiques à quantifier les décalages du rythme saisonnier de la faune, saison après saison, en lien avec le changement climatique.

² sfnp@admin.vs.ch

N'ayez pas peur ! Dans un projet de sciences participatives, il arrive que des données entrées soient « incorrectes ». Le plus important est de collecter le plus grand nombre d'observations possible afin de produire des données statistiques fiables. Lors de l'analyse, les observations montrant des incohérences seront retirées de l'ensemble.

Carte d'identité de la Grenouille rousse

Groupe : amphibien

Longueur : 5 à 8 cm

Poids : 25 grammes

Durée de vie : 6-10 ans

Milieu de vie : forêts et prairies humides d'Europe

Milieu de reproduction : aquatique (mare, flaque d'eau)

Mode de reproduction : fécondation externe. Espèce ovipare. Chaque œuf est issu d'une cellule œuf, il contient des réserves nutritives pour l'embryon jusqu'à son éclosion.

Fécondité et pertes dans la descendance : Une fois pondus, les 800 à 2500 œufs sont abandonnés dans l'eau. Sans aucune protection, environ 99% des œufs sont perdus par dessèchement, prédation, accidents, pollution de l'eau ...



Formulaire de suivi - Grenouille rousse

Nom du site : Identifiant : Coordonnées géographiques :

Nom observateur:

E-Mail et téléphone:

Adresse:

Date	Nombre de pontes			Stade le plus avancé	Assèchement (en eau/sec)	Remarques
	Nombre	Surface (m ²)	Fraïches			